

Réseau régional sur l'accompagnement des conseils citoyens

3^{ème} réunion, lundi 21 septembre 2020

Hérouville Saint Clair et Visioconférence

Compte-rendu

Présents :

Grégory Autier	Association S3A (Caen, Hérouville st Clair et Colombelles)
Stéphanie Lorre-Payet	Centre social les Unelles (Coutances)
Marie Noelle Caccociola	Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel
Nathalie Delanoë	Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel
Romain Duval	Mairie d'Alençon
Angélique Paris	Mairie d'Argentan
Audrey Robin	Mairie d'Hérouville St Clair
Nicolas Piette	Mairie de l'Aigle
Alexis Léandre	Mairie de Louviers
Kateryna Lotsman	Mairie de Louviers
Emma Monloup-Levilly	Mairie du Havre
Pascale Desprès	Normanvilles
Gautier Delahaye	Normanvilles

Table des matières

1. Journée « La place des citoyens dans la gouvernance du contrat de ville ».....	1
2. Comment remobiliser les conseils citoyens	2
1. Le rôle de co-constructeur de la politique de la ville par les conseils citoyens	2
2. La prise en compte des conseils citoyens dans la participation citoyenne au sens large	2
3. La mobilisation du dispositif adulte-relais dans l'animation des conseils citoyens	3
4. Sur le renouvellement des conseils citoyens	4
3. Création d'un espace de partage de documents	4

1. Journée « La place des citoyens dans la gouvernance du contrat de ville »

A la dernière réunion du réseau a été évoquée la possibilité de co-construire une « Journée territoriale d'échanges » ou « Journée Actions citoyennes ». Habituellement organisées par le Réseau national des Maisons des associations, ces journées se déploient en France avec un thème fil rouge différent. **Une journée sur Caen avec pour thème « La place des citoyens dans la gouvernance du contrat de ville » est réalisable** : retours positifs de la DDCS du Calvados, de la Communauté urbaine de Caen-la-mer et de M. Rodolphe Thomas, élu régional en charge de la politique de la ville.

Un hémicycle est réservé à l'hôtel de la Communauté Urbaine, **la journée se déroulera le 24 novembre**, de 9h à 16h30. Le public attendu est mixte : habitants, conseils citoyens, techniciens, élus (jauge autorisée par la Préfecture : 50 personnes). L'objectif est de croiser les regards, faire évoluer les postures de chacun. D'autres territoires au-delà de la Normandie sont intéressés pour participer à cette journée.

Le programme est à co-construire avec le réseau national de la maison des associations (RNMA). Sont volontaires pour participer à un groupe de travail chargé de développer ce programme :

- Nicolas Piette (L'Aigle)
- Romain Duval (Alençon) – un collègue de l'EPCI sera sollicité, afin d'avoir un regard EPCI
- Alexis Léandre et Kateryna Lotsman (Louviers)
- Stéphanie Lorre-Payet (Coutances)
- Normanvilles
- S3A

⇒ **La première réunion de ce groupe est prévue le 7 octobre de 9h30 à 11h** en visioconférence.

2. Comment remobiliser les conseils citoyens

1. Le rôle de co-constructeur de la politique de la ville par les conseils citoyens

Question mise en débat : **les conseils citoyens sont selon la loi de 2014 des co-décideurs des politiques publiques mises en œuvre sur les QPV, mais est-ce que ce rôle est réel sur les territoires**, et est-ce que les décisions sont bien prises au COPIL, qui ressemble par endroit davantage à une chambre d'enregistrement de décisions actées en amont ?

S3A soutient les conseils citoyens de Caen-la-mer à la prise de parole (préparation des interventions en amont) : **ils savent prendre la parole, encore faut-il savoir se faire entendre**. Les conseils citoyens ont besoin et reçoivent souvent une formation à la prise de parole, mais il faut aussi une capacité de prise en compte de cette parole par les interlocuteurs, notamment des élus.

Le but de co-construire la politique publique en direction des QPV est difficile à atteindre sur certains territoires : sur Avranches, **la participation au COPIL est compliquée** (prise de parole en public, vocabulaire technique, autocensure car non sentiment de représentativité des habitants du QPV), **mais la participation aux groupes de travail et au COTECH est généralement plus simple**. Cette non-participation aux instances de gouvernance est aussi le fruit de centres d'intérêts divergents des conseiller-ères citoyen-nes, et de la vision de chacun sur ce qu'est la participation citoyenne.

2. La prise en compte des conseils citoyens dans la participation citoyenne au sens large

Sur Caen co-existent des conseils de quartiers et des conseils citoyens, qui font tous deux face à un problème de recrutement. Les conseils de quartier des 5 QPV ont été transformés en conseils citoyens en 2015, mais ils sont maintenant de nouveaux dissociés. L'investissement des élus sur des conseils de quartiers, moins autonomes dans la loi, donne l'impression d'une compétitivité entre ces deux conseils.

Sur Alençon pour éviter une concurrence, **les conseils citoyens et de quartiers ont été fusionnés en une instance** pour concentrer les moyens dédiés (matériels et humains), rendre le recrutement moins

épars, ne pas stigmatiser des habitants pour leur lieu de résidence, et pour dessiner un terrain d'action plus large et pertinent. En revanche, les partenaires (notamment l'Etat) ne savent pas toujours à qui s'adresser ni ce qui est réellement accompli par ces instances dans le cadre de la politique de la ville, et cela entretient une confusion pour certains membres croyant être habilités par la loi de 2014 sans pour autant habiter/travailler en QPV. Le renouvellement des instances est prévu au printemps prochain, avec comme but de dissocier au sein de ces instances un collège « conseil citoyen » et un collège « conseil de quartier ». Il n'y a pas de solution parfaite, mais celle-ci permet de répondre aux exigences de l'Etat, de rendre des instances plus opérantes (plus de participants et de moyens) à des échelles plus pertinentes (de quartier tel que délimité par les autorités locales). Les élus locaux n'y siègent plus, mais l'autonomisation de ces instances pour autant n'est pas encore possible.

Sur Argentan, il y a deux quartiers prioritaires pour 1 conseil citoyen : les faire travailler ensemble est pertinent au regard des problématiques semblables sur les deux QPV.

Une souplesse est vue avec bienveillance par la plupart des services de l'Etat quant à l'application de la loi de 2014 : il faut mieux respecter l'esprit de la loi (amener des publics éloignés de la participation citoyenne) que de risquer un abandon des conseils citoyens par une application littérale et potentiellement mal adaptée.

3. La mobilisation du dispositif adulte-relais dans l'animation des conseils citoyens

On constate la montée d'un nouveau métier d'animateur des instances de participation citoyenne, notamment des conseils citoyens. **Qualifier les attentes de ce métier d'animation au sein du réseau (compétences et postures requises) permettrait de mieux cerner ce métier** et d'être plus précis lors des recrutements.

Le dispositif adulte-relais est jugé intéressant pour les petites structures/collectivités, et il est régulièrement mobilisé sur l'animation des conseils citoyens. La difficulté à recruter sur ces dispositifs est évoquée, car ils reposent sur une approche par public (+ de 30 ans résidant en QPV) plutôt que par compétences, ce qui de facto limite le nombre de candidat·es possibles. Certaines structures ont été autorisées par l'Etat à déroger au critère du lieu de résidence au vu du QPV trop petit.

Il est rappelé que la difficulté de recrutement s'explique aussi par des offres d'emploi très exigeantes en compétences : le dispositif est par endroit dévoyé car allant au-delà de ce qui est attendu du contrat adulte-relais. Il est rappelé que le contrat adulte-relais inclut un volet conséquent sur la montée en compétences et l'aide à la prise de poste à ne pas négliger.

Pascale Desprès demande si les participants voient un intérêt à une mise en réseau des adultes-relais : la dernière journée régionale des adultes-relais a eu lieu en octobre 2019 et a montré une envie des participants de se rencontrer à échelle départementale, mais malgré des débuts d'initiatives sur certains territoires, celles-ci à ce jour ne se sont pas concrétisées. Constituer des réseaux départementaux est intéressant pour certains membres du groupe, mais l'entrée fait débat :

- Réseau par thématique d'actions (santé, participation citoyenne etc.) : les adultes-relais exercent des métiers très différents, qu'ils puissent échanger sur leurs missions avec d'autres professionnels semble pertinent
- Réseau par dispositif : cette entrée permettrait de mettre en valeur les compétences et les missions des personnes salariées en contrat adulte-relais

Normanvilles demandera aux services de l'Etat l'avancée des initiatives en ce sens.

4. Sur le renouvellement des conseils citoyens

Question au groupe : est-ce que des dates de renouvellement des conseils citoyens sont prévues ?

Sur Caen la mer, le renforcement permanent de participants libres est préféré. Ils seront officiellement investis par l'arrêté préfectoral prévu en 2021. Ce renforcement représente à ce jour 3 nouveaux membres pour les 7 conseils citoyens. La mise à jour annuelle des membres par arrêté préfectoral est prévue dans le Protocole d'engagement renforcé et réciproque (*consultable sur le drive de S3A au lien suivant : [Drive s3A](#)*).

Sur Louviers, la question du renforcement ou du renouvellement n'est pas tranchée, mais devrait l'être d'ici fin septembre pour une application en novembre.

Sur l'Aigle, le renouvellement est un objectif à court terme, et prioritairement en direction du collège acteurs locaux.

Sur Avranches, il n'y a pas de calendrier ni de choix sur la forme renouvellement/renforcement du conseil citoyen. Priorité pour l'instant à éviter que la dynamique actuelle ne se délite.

3. Création d'un espace de partage de documents

Pour l'instant, **pas de veille collective sur l'actualité**, face aux difficultés de chacun à s'engager à la réaliser. Certaines collectivités ont un service de veille, mais en prendre connaissance est chronophage. Si des membres souhaitent trouver des documents sur les conseils citoyens, S3A indique le lien de son Drive : [lien d'accès](#)

Un groupe **Participation citoyenne au sein du Réseau national des Centres de ressources politique de la ville** est constitué depuis cette année, et a mis à jour sa plateforme « Y aller par 4 chemins ». Normanvilles présentera ce portail qui recense des ressources diverses sur la participation citoyenne : [lien d'accès](#) .

L'espace de partage de documents fonctionnera par la centralisation des documents de chacun par Normanvilles, qui **présentera une proposition d'architecture à la prochaine réunion**. Normanvilles demandera aux membres du réseau s'ils souhaitent mettre en commun des documents pour l'intégrer à la proposition d'architecture, et afin de construire une arborescence pertinente, demandera :

- Ce que les membres souhaitent voir partager, de quoi ils ont besoin
- Ce qu'ils sont en capacité de partager

Un tableau des contacts des membres du groupe sera transmis au réseau.

⇒ **Prochaine rencontre du réseau** : un Doodle départagera une date dans la semaine du 7 au 11 décembre.